

I. N. A. O.
COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE RELATIVES AUX VINS ET AUX BOISSONS ALCOOLISEES, ET DES BOISSONS SPIRITUEUSES
Séances du 7 septembre 2023
Résumé des décisions prises
2023 – CN400

Participants :

Membres professionnels :

M. le Président PALY,
Jean-Philippe ARCHAMBAUD, Gérard BANCILLON, Jean-Marie BARILLERE, Mélanie
BOISSIER, Nathalie CAUMETTE, Jean-Benoît CAVALIER, Eric CHADOURNE, Franck
CROUZET, Paul DABADIE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Arnaud DOPFF, Jean-Paul
DURUP, Vincent FABRE, François FAGET, Erwan FAIVELEY, Bernard FARGES, Patricia
GABORIEAU, Damien GACHOT, Vincent MALHERBE, Laurent MENESTREAU, Thierry
MICHAUD, Samuel MONTGERMONT, Florent MORILLON, Eric PASTORINO, Cyril PAYON,
Philippe PELLATON, Jean-Marc POIGT, Marc SASSIER, Yann SCHYLER, Caroline
TEYCHENEY, Maxime TOUBART, Bruno VERRET

Invités : M. BRISEBARRE, Président du Conseil permanent, ainsi que Mme Valérie LEMPEREUR
et M. Christophe RIOU (IFV)

Commissaire du Gouvernement : Mme Elodie LEMATTE

DGPE : Mmes Marie-Laurence COINTOT, Benoit BOUR, et Noura MEBTOUCHE

DGCCRF : M. Arnaud FAUGAS

DGDDI : M. Frédéric BOUY

FranceAgriMer : M. Igor GIBELIND et M. Nollan PUGET

Agents INAO :

Mmes Caroline BLOT, Sophie BOUCARD, Françoise INGOUF, Pauline HEURTEBIZE, Carole
LY, Nathalie MARTY-HOUPERT

MM. Gilles FLUTET, Jacques GAUTIER, Philippe HEDDEBAUT,

Excusés : Bernard ANGELRAS, Jérôme BAUER, Eric BILLHOUE, Jean-Louis BLANC, Daniel
BULLIAT, Nicolas CARREAU, Nathalie CAUMETTE, Emmanuel CAZES, Michel
CHAPOUTIER, Philippe COSTE, Cécile CLAVEIROLLE, Jérôme DESPEY, Sylvie DULONG,
François-Régis DE FOUGEROUX, Joël FORGEAU, Gilles GRANIER, Thierry LABORIE, Bernard
MACABIAU, Etienne MAFFRE, Jean-Philippe MARI, Didier PAURIOL, Cyril PAYON,

Sujets généraux	
2023-CN401	<p>Information des membres du Comité National sur les décisions prises en Commission Permanente du 6 septembre 2023</p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation orale</i></p>
2023-CN402	<p>Vendanges 2023 - Rendements</p> <p>Le comité national a pris connaissance des demandes de rendements déposées par les ODG et des avis des CRINAO respectifs.</p>
2023-CN403	<p>Vendanges 2023 - Enrichissement, valeurs de récolte pour les vins non enrichis, autres conditions de production - <i>Présentation orale</i></p> <p>Le comité national a pris connaissance des valeurs déjà validées par les comités régionaux.</p> <p>Il a donné un avis favorable à la demande de l'ODG de l'appellation « Beaujolais » de fixer les valeurs du « coefficient primeur » pour les vins rouges et rosés à 0,42 pour l'appellation et pour les vins de l'appellation suivis de la mention « Villages ». Ces valeurs seront à confirmer par la décision du comité national à sa séance de novembre.</p>
2023-CN404	<p>Groupe de travail « VCI AOC » - Présentation des travaux du groupe</p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation orale</i></p> <p>Le comité national a pris connaissance des travaux du GT VCI concernant le retour des données de suivi des volumes de VCI transmises par les ODG pour l'année 2022.</p> <p>Concernant les AO n'ayant jamais constitué de VCI depuis leur inscription sur le décret-liste, (Bugey, Bugey suivi mention Gamay, Bugey suivi mention Mondeuse, Bugey + DGC Montagnieu, Roussette du Bugey, Montravel, Côtes de Montravel, Côtes du Marmandais), le comité national, en septembre 2022, avait acté un délai de 10 ans avant de revenir vers les ODG.</p> <p>Il a été décidé d'adresser un courrier aux ODG concernés sans attendre ce délai de 10 ans.</p> <p>Le comité national a pris connaissance des volumes conditionnés pour la récolte 2021. Il a été demandé que les ODG concernés par l'expérimentation transmettent également les volumes conditionnés pour la récolte 2022 afin d'avoir un suivi complet.</p>

2023-CN405	Rendements butoirs <i>Présentation orale</i>
2023-CN406	Présentation d'un premier bilan des réunions régionales sur les attentes sociétales et suite à donner <i>Présentation orale</i>
2023-CN407	Présentation du plan du COP de l'INAO 2024-2028 approuvé en CP - Discussion sur le contenu <i>Présentation orale</i>
2023-CN408	Changement climatique - Présentation des résultats du questionnaire et du projet de démonstrateurs régionaux - Présentation du projet CASDAR IFV/INAO/FAM/CNIV/INRAe « changement climatique » <i>Présentation orale</i>
2023-CN409	Liste des ingrédients et déclaration nutritionnelle <i>Présentation orale</i>
2023-CN410	Travaux de l'OIV - Présentation de l'étude présentée au congrès mondial de la vigne et du vin de juin 2023 sur la valorisation des données du CVI par les institutions françaises (DGDDI, FAM, INAO) <i>Présentation orale</i>
2023-CN411	Présentation des décrets récents « date d'irrigation » et « élevage » <i>Présentation orale</i>
2023-CN412	Nomination d'un groupe de travail « Elevage » <i>Présentation orale</i>
Délimitation	

<p>2023-CN413</p>	<p>AOP « Condrieu » - Etape 2 : Rapport définitif des experts après examen des réclamations</p> <p>En 2018, l'ODG de l'AOP « Condrieu » a fait une demande de révision de sa délimitation. En plus de la demande de l'ODG, les services de l'INAO avaient reçu un certain nombre de demandes individuelles de classement. En novembre 2019, le comité national a validé la liste des parcelles à étudier et acté le principe que si les surfaces dépassaient les 5 % de l'aire délimitée, le comité national se réservait le droit de basculer dans le cadre d'une révision générale et de nommer une commission d'enquête. Après accord de l'ODG, la commission permanente a désigné une commission d'expert en novembre 2020. Les demandes se répartissent sur 7 communes pour 89 parcelles pour 13,45 ha.</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier. Il a approuvé le rapport des experts proposant la révision de la délimitation parcellaire de l'AOP « Condrieu ». Le comité national a approuvé également le cahier des charges modifié suite à cette révision. Il a décidé le dépôt des plans dans les mairies concernées.</p>
<p>2023-CN414</p>	<p>AOP « Anjou », « Cabernet d'Anjou », « Rosé d'Anjou », « Rosé de Loire », « Crémant de Loire », « Anjou Coteaux de la Loire », « Anjou-Villages », « Anjou Brissac », « Coteaux du Layon », « Coteaux de l'Aubance », « Coteaux de Saumur », « Saumur », « Saumur-Champigny », « Savennières » et « Savennières Roche-aux-Moines » - Aire parcellaire délimitée - Révision par la procédure simplifiée - Rapport des experts</p> <p>Après avoir répertorié les erreurs ou oublis de délimitation parcellaire dont elle a eu connaissance, la Fédération Viticole de l'Anjou et de Saumur, ODG reconnu pour l'ensembles des appellations en objet, a pu réunir un certain nombre de demandes individuelles et sollicite les services de l'INAO pour rectifier la délimitation parcellaire de leur appellation respective. La somme de toutes les demandes représente une superficie de 463 ha. La commission permanente a proposé l'ouverture de la révision de la délimitation parcellaire par procédure simplifiée et a nommé, le 8 septembre 2021, une commission d'experts chargée de ce travail.</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier.</p> <p>Le comité national a acté que les demandes concernant des parcelles à intégrer dans l'aire délimitée de l'AOP "Savennières-Roche-aux-Moines" n'ont pas été traitées. En effet, ces demandes interviennent alors qu'une commission d'enquête travaille sur la hiérarchisation de cette AOP. Cette commission a proposé à l'ODG, dans le cadre de ses travaux, une révision de la délimitation parcellaire et a préconisé de ne pas examiner ces demandes dans le cadre de la procédure simplifiée dans l'attente des conclusions de la commission d'enquête. M. SCHYLER explique que la commission d'enquête souhaiterait une révision plus générale concernant l'AOP « Savennières Roche-aux-Moines », ce à quoi l'ODG s'oppose actuellement.</p>

	<p>Le comité national a approuvé le rapport des experts et la révision proposée des délimitations parcellaires des AOP concernées. Il a approuvé également les modifications des cahiers des charges concernés. Le comité national a décidé du dépôt des plans en mairies.</p>
2023-CN415	<p>AOP « Muscadet Sèvre et Maine », AOP « Muscadet Coteaux de la Loire » - Demande de modification des cahiers des charges : demande de reconnaissance de 3 dénominations géographiques complémentaires « La Haie-Fouassière », « Vallet » et « Champtoceaux » - Liens au terroir et principes de délimitation - Rapport de la commission d'enquête - Rapport de la commission de consultants.</p> <p>Les 3 présentes demandes de DGC s'intègrent au schéma de hiérarchisation établi suite à l'ensemble des travaux de délimitation et de structuration des cahiers des charges, conduits par l'ODG et les commissions d'enquête en charge du vignoble nantais.</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier.</p> <p>Il a approuvé l'adjonction des dénominations « Vallet » et « La Haie-Fouassière » comme DGC à l'AOP « Muscadet Sèvre et Maine » et de « Champtoceaux » comme DGC à l'AOP « Muscadet Coteaux de la Loire ». Il a également validé le rapport de la commission de consultants et les principes de délimitation proposés pour les DGC. Pour la suite des travaux, le comité national a approuvé les lettres de mission des commission d'enquête et d'experts.</p>
2023-CN416	<p>AOP « Corrèze » - Bilan IP – Rapport de la commission d'enquête sur l'analyse du bilan de l'IP pour la période 2017-2022</p> <p>Les travaux d'identification parcellaire de l'AOP « Corrèze » et de sa DGC « Coteaux de la Vézère » ont démarré en 2017 et après 5 ans de mise en œuvre, les services de l'INAO ont réalisé en 2022 un bilan qui a été présenté à la commission permanente du comité national le 6 février 2023.</p> <p>Le bilan a mis en évidence, malgré quelques signaux positifs, des surfaces identifiées progressant peu depuis 2017 avec une proportion faible et en deçà des attentes des surfaces identifiées revendiquées en AOP. Sur ces éléments, la commission permanente a désigné une commission d'enquête présidée par Eric PASTORINO.</p> <p>Les échanges entre la commission d'enquête et l'ODG ont permis de confirmer une situation peu satisfaisante en termes de surfaces et volumes, appelant de la part des professionnels concernés une réaction forte, avec la mise en place d'une nouvelle dynamique collective autour de l'AOP « Corrèze ».</p> <p>Le comité national a pris connaissance du dossier.</p>

	<p>Le comité national a approuvé la proposition de la commission d'enquête visant à prolonger jusqu'en 2027 la mise en œuvre de la procédure d'IP, tout en commençant à préparer d'ici cette échéance la future délimitation parcellaire (qui devra refléter au mieux la réalité du potentiel exploitable)</p>
<p>Demandes de modifications de cahiers des charges</p>	
<p>2023-CN417</p>	<p>AOP « Champagne », AOP « Coteaux Champenois » - Demandes de modification des cahiers des charges - Opportunité du lancement des procédures nationales d'opposition - Vote des cahiers des charges</p> <p>Le comité national a voté à l'unanimité la mise en œuvre des procédures nationales d'opposition pour les modifications des deux cahiers des charges, et l'approbation des cahiers des charges sous réserve de l'absence d'oppositions au cours de la PNO.</p>
<p>2023-CN418</p>	<p>AOC « Cognac » - Demandes de modification du cahier des charges - Opportunité du lancement de la procédure nationale d'opposition – Vote</p> <p>Le Comité National a voté (moins une abstention) la mise en œuvre de la PNO ainsi que l'approbation du cahier des charges, sous réserve de l'absence d'oppositions au cours de la PNO.</p>
<p>2023-CN419</p>	<p>AOP « Irouléguay » - Demandes de modification du cahier des charges – Dispositions agro-environnementales - Opportunité du lancement de la procédure nationale d'opposition – Vote</p> <p>Le Comité National a voté à l'unanimité la mise en œuvre de la PNO ainsi que l'approbation du cahier des charges, sous réserve de l'absence d'oppositions au cours de la PNO.</p>
<p>2023-CN420</p>	<p>AOP « Graves », « Graves supérieure » - Demande de modification du cahier des charges - Rapport de la commission d'enquête - Mise en œuvre de la procédure nationale d'opposition - Vote</p> <p>En l'absence de quorum, le vote est reporté à la prochaine séance du Comité National, le 30 novembre.</p>
<p>Reconnaissance</p>	

2023-CN421	<p>« Euskal Sagardoa / Sidra Del País Vasco » – « Euskal Sagardoa / Cidre basque – Euskal Sagardoa » - Opposition de la France à la demande de reconnaissance en AOP proposée par l'Espagne — Procédure et délais réglementaires pour la suite du dossier - Pour information</p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation orale</i></p> <p>Le comité national a pris connaissance de ce point d'information.</p>
Questions diverses	
2023-CN4QD1	<p>AOP « Domfront » - LM de la CE - Remplacement d'un membre démissionnaire - Actualisation de l'échéancier</p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation orale</i></p> <p>Le comité national a validé la nomination de Thierry MICHAUD comme membre de la commission d'enquête en remplacement d'un membre démissionnaire ainsi que l'actualisation de l'échéancier.</p>
2023-CN4QD2	<p>« Cidre du Pays de Caux » ou « Pays de Caux » - LM de la CE - Remplacement d'un membre démissionnaire - Actualisation de l'échéancier</p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation orale</i></p> <p>Le comité national a validé la nomination de Thierry MICHAUD comme membre de la commission d'enquête en remplacement d'un membre démissionnaire ainsi que l'actualisation de l'échéancier.</p>
2023-CN4QD3	<p>Repli : suite au courrier envoyé à Christian Paly par l'UMVINS, la CNAOC et le CNIV</p> <p style="text-align: center;"><i>Présentation orale</i></p>